De l'idée au projet

Définir son projet agricole

Objectifs
Prendre le temps de définir son projet, connaitre les différents paramètres de l'installation agricole afin de faire les choix qui me conviennent

Enjeux
Pérennité des projets agricoles, connaissance des acteurs du monde agricole, définition de son projet

Pré-requis
Aucun

Contenu
Première journée
Définition du projet agricole : échange sur les projets de chacun, travail de définition de son projet, les principaux critères de définition et d'évaluation d'un projet, la cohérence de son projet en fonction des objectifs professionnels et personnels

Les démarches de créations d'entreprise (CFE, inscription MSA, demande autorisation d'exploiter, le choix des différents statuts..) et leurs conséquences

Les différents statuts juridiques des activités agricoles, nous verrons les différentes formes d'entreprises agricoles (individuelle et société). En se basant sur vos projets, nous étudierons ensemble les possibilités de choix et leurs conséquences

Bilan personnel de la journée sur son projet

Deuxième journée
Les différents statuts sociaux : nous nous pencherons sur la définition sociale du statut d'agriculteur, les différents statuts sociaux et leurs conséquences
Rencontre de jeunes agriculteurs pour connaitre leurs parcours à l'installation et illustrer les premiers éléments abordés lors de la formation (statut juridique et social)
L'après-midi, Cendrine Lescoute, employée à la MSA, nous présentera le fonctionnement interne de la MSA, les démarches à faire. Nous reviendrons sur les statuts sociaux en détaillant l'AMA, les différentes cotisations, etc.
Bilan personnel de la journée sur son projet

Troisième journée
Le statut fiscal : le régime d'imposition et la TVA en agriculture. Nous verrons les critères, les conséquences du choix, avantages et inconvénients de chaque régime
Visite d'une ferme maraichère, analyse du choix des différents statuts de l'exploitant
L'étude prévisionnelle d'un projet agricole : budget de fonctionnement, budget de trésorerie, investissements et plan de financement. Nous verrons les outils et de la méthodologie pour analyser les aspects financiers de son installation et les différentes aides agricoles qui existent (DJA, pass installation, aides sociales à la création d'entreprise, aides PAC, etc.)

Quatrième journée
Le foncier : modalités d'acquisition du foncier (achat, fermage, commodat), contrôle des structures, point de vigilance. Intervention de la SAFER
Tout au long de la formation, chacun aura avancer dans la réflexion de son projet. Nous passerons à une phase de présentation de son projet en décrivant les différents points abordés en formation. Seul puis en groupe chacun mettra en place en plan d'action pour la suite

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Haute-Garonne

Durée de la formation 4 jour(s)
Date limite d'inscription 07/03/2019

Tarifs
Adhérent 0€
Non adhérent 50€
Non agricole 50€
Fomation prise en charge par la région Occitanie, pas besoin d'attestation VIVEA

Plus de renseignements
Esther Roccella
adear31@fadear.org
ADEAR 31
21 rue de la République
31270 Frouzins

Taux de satisfaction : %

Repas partagé

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

11 mars 2019 09:00 - 17:00 (7hrs)	22 rue de la République 31270 Frouzins	Esther Roccella, formatrice ADEAR 31, accompagnatrice à l'installation
18 mars 2019 09:00 - 17:00 (7hrs)	22 rue de la République 31270 Frouzins	Esther Roccella, formatrice ADEAR 31, accompagnatrice à l'installation
25 mars 2019 09:00 - 17:00 (7hrs)	22 rue de la République 31270 Frouzins	Esther Roccella, formatrice ADEAR 31, accompagnatrice à l'installation
01 avr 2019 09:00 - 17:00 (7hrs)	22 rue de la République 31270 Frouzins	Esther Roccella, formatrice ADEAR 31, accompagnatrice à l'installation Intervenant SAFER

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom Prénom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Adresse _
Courriel _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ / Téléphone _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Merci d'envoyer ce bulletin, et votre chèque (si nécessaire)